

**Optimiser**

# Organiser l'intermodalité autour des gares : l'exemple de la politique d'aménagement des gares de la Région Alsace

Lyon - 8 novembre 2013





# Sommaire

---

- 1. Le TER en région Alsace**
- 2. La politique d'aménagement des gares**
- 3. L'expérimentation du covoiturage en gare**
- 4. La complémentarité TER + vélo**



Certu

# 1. Le TER en région Alsace

Lyon - 8 novembre 2013



GRAND LYON

## Un territoire atypique

- Un territoire fortement peuplé (210 hab/km<sup>2</sup>) entre plaine et Vosges
- 13 lignes ferroviaires dont une ligne tram-train (MTK) et 7 transfrontalières, 2 lignes TGV, 7 lignes routières,
- 1000 relations / jour soit 750 trains/jour et 250 cars/jour,
- 77.000 voyages par jour soit 85.000 voyages un jour de semaine hors vacances
- 160 points d'arrêts ferroviaires dont 19 gares avec du personnel
- Une gare tous les 3 km



## La Région Alsace, précurseur du TER

- Depuis 1997, la Région Alsace est autorité organisatrice du TER :
  - un budget transport de 233 M€ en 2013 dont 96% consacrés au transport ferroviaire;
  - un taux de régularité de 95,8% pour 2012. 1er TER de France en régularité à 3 reprises en 2012 et déjà à 3 reprises en 2013;
  - grand prix des Régions 2013 (Rail et Transport) :
    - Grand prix d'or
    - Gares intermodales
    - Service voyageurs
- Depuis 1997 : + 140% de voyageurs, + 7,4 % en 2011
- >> Des besoins de rabattement sur les gares très fortement marqués par la multiplicité des modes : piéton, vélo ... mais aussi et surtout en auto.



## 2. La politique d'aménagement des gares (PAG)

Lyon - 8 novembre 2013



Certu



GRAND LYON

## Une politique évolutive

- **Dispositif créé dès 1997** et réadapté à 4 reprises
- **Objectifs**: favoriser et accompagner la rénovation progressive des infrastructures d'accueil, d'orientation et d'information des voyageurs pour renforcer l'attractivité ferroviaire et l'intermodalité.
- **Effet levier** : une contribution régionale de **23 M€ sur 59 M€** de travaux réalisés avec le concours des autres partenaires (collectivités, Etat, SNCF, RFF)



# Une participation adaptée

## Selon les périmètres fonctionnel:

- **Confort d'attente** (abris, mobilier, bancs, poubelles, signalétique) : 75% Région Alsace / 25% SNCF
- **Parkings vélos** : 25% SNCF, 37,5% Région, 37,5% Commune
- **Revêtement des quais** : 85% Région; 15% RFF
- **Aménagements intermodaux** type parvis, parkings vélos et auto, quai bus, éclairage et **autres composantes** (revitalisation des bâtiments voyageurs, HQE, aménagement PAR : principe de financement régional de 50% du coût restant à charge de la Commune/interco, déduction faite des autres participations.

Catégorie	Fréquentation	Plafond de la subvention régionale	Nombre total de gares concernées
A	> à 600 voyageurs par jour	660 K€	8
B	comprise entre 200 et 600 voyageurs par jour	440 K€	37
C	comprise entre 50 et 200 voyageurs par jour	220 K€	58
D	< à 50 voyageurs par jour	110 K€	56
<b>Total</b>			<b>159</b>

# Des résultats concrets

- **Un standard de qualité élevé pour les gares alsaciennes :**
  - 112 gares différentes déjà bénéficiaires sur 160
  - 90% des gares traitées en terme de confort d'attente
  - 100% des gares avec information voyageurs dynamique
- **>> Des communes qui se réapproprient leur gare**



## Avant/après : la gare de Bischwiller



## L'équation du rabattement en gare

- **Gare attractive+offre performante = + de clients**
- Coût moyen de l'investissement dans place de stationnement auto = 4 500€ /place à niveau, 10 à 15 k€/place en ouvrage,
- 25 m<sup>2</sup> de consommation foncière/place
  
- **Comment résoudre la problématique de l'accès au TER dans le cadre d'une croissance continue de fréquentation?**
- **Comment rationaliser l'espace réservé au stationnement automobile pour valoriser le foncier (logement/activité/service aux usagers) ?**
  
- **Dans un cadre budgétaire contraint et dans le respect des objectifs environnementaux ...**

POUR TRANSPORTER CES 25 PERSONNES...



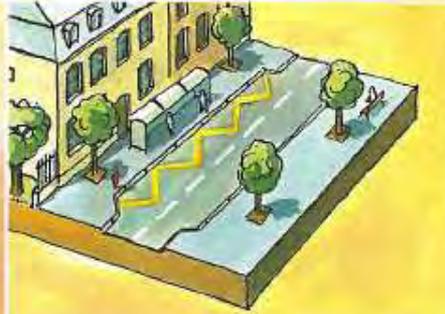
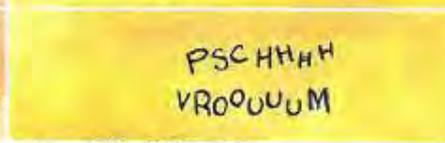
IL FAUT 20 VOITURES

OU

IL FAUT 1 BUS

OU

IL FAUT 25 VÉLOS



- Quelques réponses :
- ➔ Faciliter le rabattement TC
  - ➔ Expérimenter le covoiturage vers les gares
  - ➔ Valoriser l'usage du vélo

Source: cahier de l'Ariena/Région Alsace)

# 3. L'expérimentation du covoiturage en gare

Lyon - 8 novembre 2013



**Certu**



**GRAND LYON**

---

## Une convergence d'intérêts

---

- **Région Alsace** : expérimenter du covoiturage sur parking TER,
- **Conseil Général du Bas-Rhin** : promouvoir sa plate-forme Internet, développer les parkings de covoiturage,
- **Gare et Connexions** : en recherche de bonnes pratiques à valoriser.
- **Pays Bruche Mossig Piémont** : Plan Climat Territorial

**Un évènement déclencheur : la Semaine de la mobilité 2011.**

### Des principes :

- Faire simple, peu coûteux et lisible,
- Chaque partenaire intervient sur son domaine de compétence,
- Approche pragmatique : s'appuyer sur ce qui existe.

# Le site retenu : la gare de Molsheim



- 2<sup>ème</sup> gare régionale avec 2600 voy./jour, +3%/an
- Offre très performante : 1 TER toutes les 10 min en HP,
- Investissements importants permettant l'accueil de 541 auto. et 125 places en véloparcs.
- >> De limites physiques d'extension de parking atteintes

## GARE DE MOLSHEIM

### AMENAGEMENT DE LA GARE ET DE SES ABORDS

**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**  
 Réaménagement du parking actuel avec création de 30 places de stationnement supplémentaires.  
 Aménagement d'un nouveau parc de stationnement voitures d'une capacité de 296 places  
 Extension de l'abri vélo : 40 places supplémentaires

**QUI FAIT QUOI ?**  
 Maîtrise d'ouvrage : SNCF TER Direction Régionale Alsace  
 Maîtrise d'oeuvre : SNCF - Atelier d'Architecture Est  
 Maîtrise d'oeuvre travaux : SNCF - ABE - EVEN de STRASBOURG

**DELAI :**  
 Mise en service prévue en mars 2009

**COUT :**  
 Budget global : 796 K€

**FINANCEMENT :**

Région Alsace	390 K€
Ville de Molsheim	390 K€
SNCF	16 K€



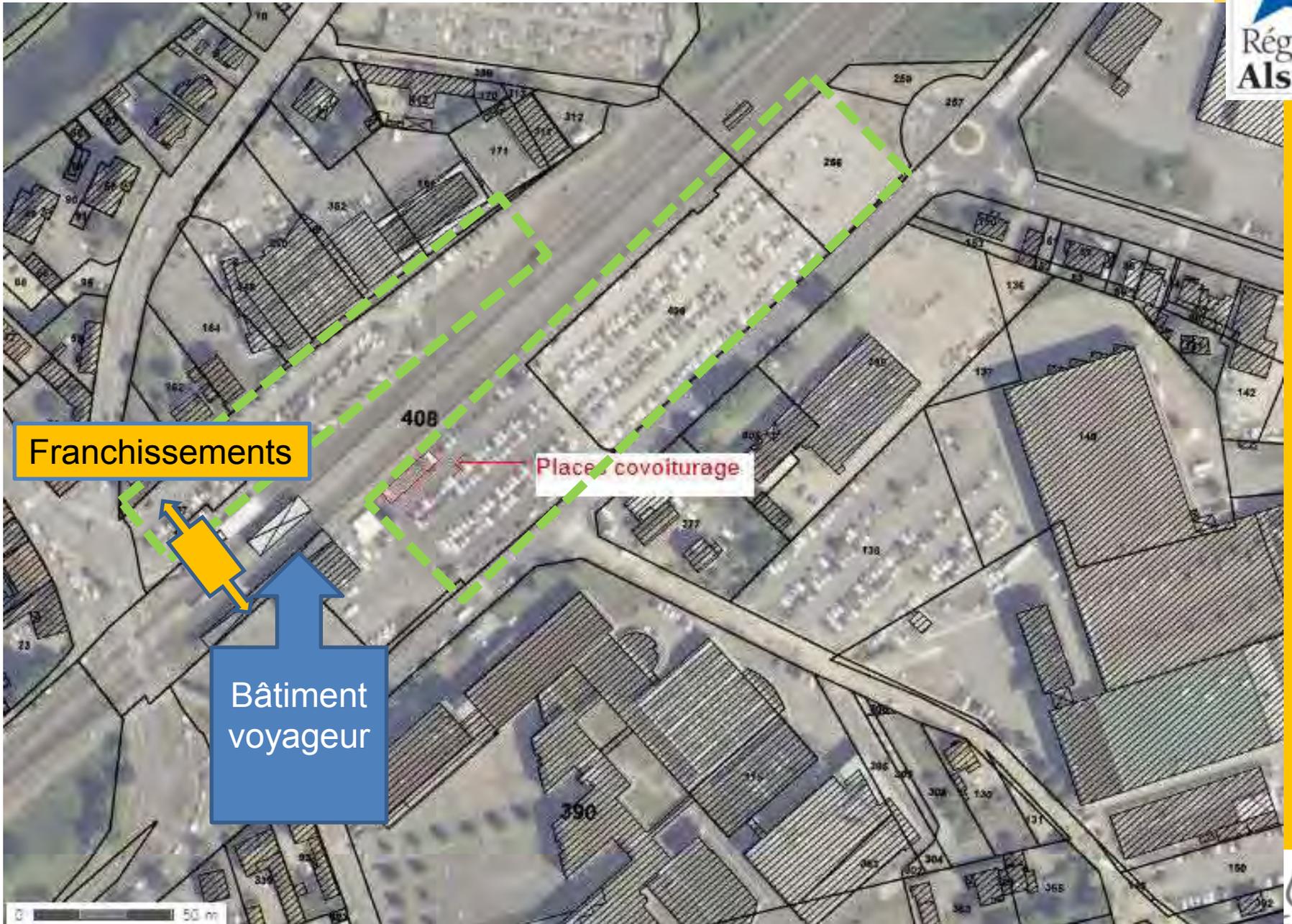
## Principes généraux

- Identification de 10 places de stationnement réservées au covoiturage à proximité directe du quai n°1,
- Le covoitureur s'inscrit sur le site de covoiturage du CG67
- Il reçoit un autocollant qu'il appose sous son pare-brise
- A chaque fois qu'il vient en covoiturant, il peut se stationner sur l'emplacement réservé

### Limites/risques identifiés :

- pas de système de contrôle physique d'accès, ni de garantie de place pour un équipage,
- pas de contrôle de l'effectivité d'une clientèle TER.





## Qui fait quoi ?



- Région Alsace : coordination générale, cadre légal, communication, évaluation, valorisation de la démarche au plan national,



- Conseil Général du Bas-Rhin : fourniture du panneau « covoiturage », création d'une page spécifique sur le site départemental, suivi des statistiques,



- Pays Bruche Mossig Piémont : animation, communication et évaluation, assisté par l'association « Passe Me Prendre » et le bureau d'étude Alternative Carbone,



- Gare et Connexions : mise à disposition du foncier, marquage des places, tenue de statistiques des usages.

## La communication et le suivi

- Lancement le 20 septembre 2011 : petit déjeuner en gare offert et animations, explication du dispositif, stand covoiturage
- Comptages
- 11/2011 Opération de tractage,
- 05/2012 Mise en relation d'équipages + enquête usagers des places
- Réunion d'étape régulières entre partenaires



## Le covoiturage pour aller en gare de Molsheim : une solution doublement gagnante



- **Des places de stationnement réservées, proches des quais**  
Depuis le 20 septembre 2011, 10 places de stationnement sont réservées aux clients du TER Alsace souhaitant accéder en covoiturage à la gare de Molsheim. Le covoiturage : dès deux personnes à bord du véhicule !

- **Des coûts de déplacements pour aller à la gare divisés par deux ou plus !**

En venant en covoiturage, vous faites un geste pour l'environnement et des économies en toute convivialité, puisque vous divisez les frais d'essence avec votre passager !

- **Comment utiliser les places réservées ? C'est très simple.**

1. Le covoitreur s'inscrit sur le site de covoiturage [www.bas-rhin.fr/covoiturage](http://www.bas-rhin.fr/covoiturage)
2. Suite à son inscription, il reçoit par courrier à domicile l'autocollant ci-contre sous 15 jours.
3. Il appose l'autocollant sous son pare-brise côté passager.
4. A chaque fois qu'il vient à la gare en covoiturant, il peut stationner sur l'une des places réservées.



Cette action, coordonnée par la Région Alsace, s'inscrit en partenariat avec le Pays Bruche-Mossig-Piémont, le Conseil Général du Bas-Rhin, la SNCF et l'association de promotion du covoiturage PasseMePrendre.

D'autres parkings dédiés aux covoituteurs sont en cours de création dans des gares TER en Alsace.

**Vous n'avez pas de partenaire de covoiturage ?  
Inscrivez-vous sur [www.bas-rhin.fr/covoiturage](http://www.bas-rhin.fr/covoiturage)**



TER ALSACE. POUR ÊTRE BIEN, BOUGEONS MIEUX.

## Bilan intermédiaire



- **Un occupation croissante : 60% d'occupation en janvier, 80% en avril, 100% certains jours, 7 covoitureurs inscrits sur le site du CG67.**
  
- **MAIS des limites rencontrées à l'autogestion:**
  - tous les utilisateurs des places n'ont pas d'autocollant
  - tous les utilisateurs ne covoiturent pas
  - Un « contrôle social » insuffisant
  
- **Des lacunes :**
  - Pas de « définition juridique » d'un covoitureur
  - Absence de mention au Code de la route
  - Peu de recours, pas de moyen de dissuasion



## Les ajustements et le développement



- **Une solution trouvée** : l'article 14 de « l'arrêté préfectoral du 3/10/2012 relatif à la Police dans les Parties des Gares et Stations et de leurs dépendances accessibles au public » (sur domaine public ferroviaire)
- **En cours** :
  - Ajouter à l'arrêté préfectoral toutes dispositions relatives au stationnement des véhicules de covoiturage
  - Mettre en place la signalisation adéquate
  - Sensibiliser d'abord, contrôler ensuite
- **A venir** :
  - 20 places déjà inaugurées à Haguenau
  - De nouvelles demandes régulières des communes souhaitant bénéficier du service



Certu



# 4. La complémentarité TER+vélo

Lyon - 8 novembre 2013

GRAND LYON

## Des voyageurs cyclistes

6%

- Part modale du vélo en milieu interurbain dans le Bas-Rhin (EMD 2009), 8% CUS, 15% Strasbourg Centre-ville.

9%

- Part des 85.000 voyages réalisés un jour se semaine en période scolaire sur Ter Alsace impliquant au moins un vélo lors du déplacement

2 700

- Nombre de vélos dans les trains (1/3 de cyclistes embarquent leur vélo

5 000

- Nombre de vélos dans les gares Ter Alsace, le résultat de 2/3 des voyageurs-cyclistes qui utilisent le vélo en pré-et/ou post- acheminement
- De nombreux cyclistes sont « multi-vélocisé » !



(source : comptages BVA 2013)

## Des vélos dans les gares...

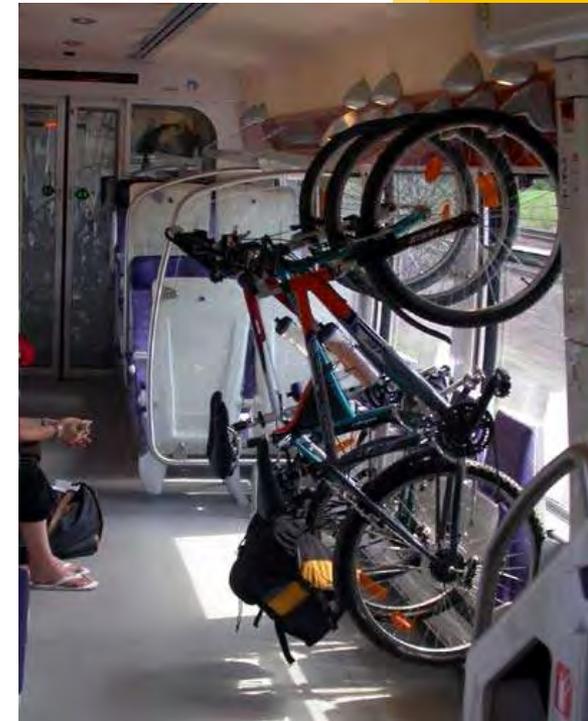
- 75% des gares du TER Alsace proposent du stationnement gratuit (120/160 gares)
- 2500 places dans 90 véloparcs (fermés, abrités et éclairés, avec support sécurisés )
- 3500 places en accès libre
- 1400 places en véloparc + 850 places en accès libre en gare de Strasbourg

**TOTAL = 8 250 places dans les gares (en 2013)**



## ... et des vélos dans les trains

- **Gratuité du transport des vélos (dans la limite des places disponibles) ;**
- **La totalité des matériels roulants est équipée d'espaces pour le transport des vélos :**
  - **TER200 6 voitures (480 p.) : 16 crochets**
  - **AGC 3 et 4 caisses (234 p.) : 12 crochets**
  - **Regiolis PPG (365 p.) : 9 emplace.**
  - **X73500 (82 p.) : 4 crochets**
  - **Cars TER (52 p.) : 2 (en soute)**
- **Accès autorisé sur tous les TER (sauf 11 TER200 de pointe).**
- **Un service très apprécié offrant une flexibilité maximale pour l'utilisateur**



# Les abris à vélos dans les gares



Légende :

- Abri avec badge
- Abri en accès libre ou arceaux
- Abri avec badge et en accès libre ou arceaux



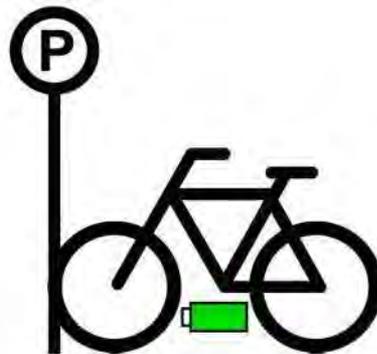
## TER Alsace et vélos : tellement complémentaire !



## Le bouquet de services au vélo

Exemple en gare de Saint-Louis (300 places) :

- Possibilité de recharger son vélo électrique
- Compresseur + boîte à outils à disposition



Autres services :

- Calculateur multimodal intégrant les itinéraires cyclables
- Opérations de gravure antivol des vélos / petit-déjeuner clients
- Locations de vélos près des gares (associations, Villes...)



*Atelier de réparation et d'auto-réparation de vélos  
Marquage antivol, location et remisage de cycles*



## Les limites du système

- Une gestion « non-intelligente » de l'accès aux véloparcs via badges magnétique
- Un aménagement au coup par coup (selon l'avancement des PAG dans les gares)
- Peu de vision d'ensemble des besoins d'équipement dans les gares
- Saturation des capacités dans 20 gares



# Le bilan et l'avenir

## ■ Depuis 10 ans (2002-2013):

- + 100% de voyages/jour (85 000 voyages/j)
- X2 de la part modale de voyageurs qui utilisent le vélo dans son déplacement (4%→9%) soit X4 de voyageurs-cyclistes
- 2 700 vélos dans les trains -> **limite physique**
- 5 000 vélos dans les gares

## ■ Horizon 2025:

- + 50% de voyages/jour (130 000 voyages/j)
- X2 part modale des usagers se rabattant sur le TER soit 15%
- 6 500 vélos à embarquer dans les trains -> **impossible**
- 13 000 places nécessaires en gares -> **Augmenter les capacités de stationnement, mettre en place une gestion dynamique des places proposées, travailler sur les services**



## Les réponses à court terme

### ■ Renforcement des capacités

- + 1 400 places dans 54 gares en mettant les racks à deux niveaux et en redéployant les racks simples
- + 1000 places en gare de Strasbourg
- Une sensibilisation des usagers à la pratique du bi-vélo

### ■ Le développement d'un dispositif de gestion des accès avec la carte Alseo pour les abonnés (inscription et gestion par Internet) :

- Réactivation régulière des droits d'accès ;
- Choix des abris (origine ou/et destination –maximum 2–) ;
- Suivi de l'occupation des véloparcs



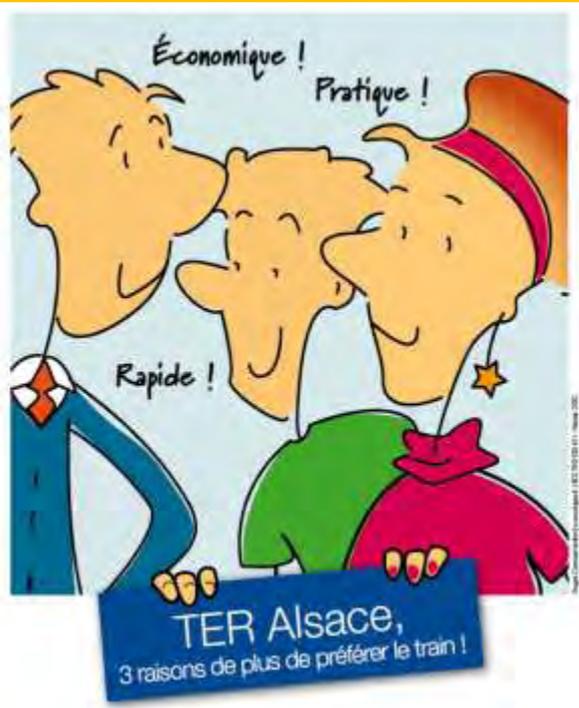
## Les réponses à moyen terme

- **Pour répondre aux besoins à moyen terme (1400 places supplémentaires) :**
- Diversification des solutions d'équipements de stationnement :
  - Solution rapidement déployable et modulable ;
  - Solution alternative économique ;
- Extension du dispositif de gestion des accès avec la carte Alseo pour les occasionnels ;
- **Et plus tard :**
- Tarification combinée de type « Alsaplus vélo » proposant des services liés au vélo (location vélo urbain, location vélo TER, entretien, etc.).



Prototype de solution modulaire

# Merci de votre attention



**Pierre FIERLING**  
Chargé de mission aménagement  
des gares et accessibilité  
[pierre.fierling@region-alsace.eu](mailto:pierre.fierling@region-alsace.eu)

Lyon - 8 novembre 2013

